



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00996

Numéro SIREN : 410 219 364

Nom ou dénomination : REED EXPOSITIONS FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2017 sous le numéro de dépôt 7350

**REED EXPOSITIONS FRANCE**

**Société par actions simplifiée au capital de 90.000.000 euros  
52 quai de Dion Bouton 92800 Puteaux**

**410 219 364 R.C.S. Nanterre  
SIRET : 410 219 364 00081**

**PROCES-VERBAL DES  
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 25 NOVEMBRE 2016**



**- I -**

Le 25 Novembre 2016, à 17 heures,

Monsieur Christophe Chupot, agissant en qualité de président du conseil d'administration de la société RELX France SA, société anonyme au capital de 56.000.000 euros dont le siège social est à Boulogne-Billancourt (92100) – 27 quai Alphonse le Gallo, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 350.948.287,

Propriétaire de la totalité des 22.500.000 actions de 4 € composant le capital de Reed Expositions France, société par actions simplifiée au capital de 90.000.000 euros, dont le siège social est à Puteaux (92800) – 52 quai de Dion-Bouton,

Seul associé de ladite société.

En présence de M. Michel Filzi, président non associé de la société.

**I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :**

La société Deloitte et Associés, Commissaire aux comptes titulaire, et la société BEAS, Commissaire aux compte suppléant, ont remis au président leurs démissions par lettres recommandées avec accusé de réception en date du 11 octobre 2016.

La société Deloitte et Associés, commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception le 9 novembre 2016, est absente et excusée.

**II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR CI-DESSOUS :**

- **Nomination du commissaire aux comptes titulaire**
- **Nomination du commissaire aux comptes suppléant**
- **Pouvoir pour les formalités légales.**

*u*

### **PREMIERE DECISION**

L'Associé unique décide, en remplacement de la société Deloitte et Associé démissionnaire, de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la société:

- Le Cabinet ERNST & YOUNG AUDIT, domicilié 1-2 Place des Saisons, Paris la Défense 1, 92400 Courbevoie, immatriculé au RCS de Nanterre sous le n° 344 366 315,

pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale (ou Décisions de l'Associé Unique) appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017 et tenue au cours de l'année 2018.

#### **CETTE DECISION EST ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE**

Le Cabinet Ernst & Young Audit a fait connaître par avance qu'il acceptait ce mandat et a déclaré qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Associé unique décide, en remplacement de la société BEAS démissionnaire, de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la société:

- Le Cabinet AUDITEX, domicilié 1-2 Place des Saisons, Paris la Défense 1, 92400 Courbevoie, immatriculé au RCS de Nanterre sous le n° 377 652 938

pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale (ou Décisions de l'Associé Unique) appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017 et tenue au cours de l'année 2018.

#### **CETTE DECISION EST ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE**


Le Cabinet AUDITEX a fait connaître par avance qu'il acceptait ce mandat et a déclaré qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

### **TROISIEME DECISION**

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

#### **CETTE DECISION EST ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

  
**Relx France SA**  
Christophe Chupot  
Président